

Féchy, le 15 janvier 2008

**Préavis municipal no 1/2008**  
concernant la réfection du collecteur d'eaux claires de la route de  
l'Ancienne Poste  
et la pose de trois chambres-dépotoirs

Séance du Conseil général du 11 mars 2008

MONSIEUR LE PRESIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

A plusieurs reprises, la propriété de la famille Barbay a été inondée par l'importante quantité d'eau qui ruisselle des vignes en amont.

Des contrôles par caméra ont été effectués le 20 septembre 2007 par l'entreprise Aitv SA; ces contrôles ont démontré que la canalisation située le long de la route de l'Ancienne Poste n'avait pas de pente et que son diamètre était insuffisant et que, d'autre part, la conduite située entre la route cantonale et la route de l'Ancienne Poste était ovalisée.

La Municipalité a mandaté le bureau d'ingénieurs Liard + Associés SA pour la pose de trois chambres-dépotoirs ainsi qu'une nouvelle conduite, en complément des installations existantes.

Le coût de ces travaux se décompose comme suit :

o Génie civil	Fr. 46'068.35
o Ingénierie	Fr. 7'750.--
o Divers et imprévus	<u>Fr. 4'181.65</u>
o Total	Fr. 58'000.--
	=====

Au vu de la nécessité de sécuriser la propriété de la famille Barbay, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter le préavis tel que présenté et de lui accorder le crédit de Fr. 58'000.-- à prélever sur le compte pour investissements futurs no 9282.002.00.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-Syndic

la secrétaire

Pilloud

Antoine Berger

Marguerite